

Numéro adhérent :
Nom, Prénom :

FRAIS DE GROUPEMENT 2023

Nature des Charges	Frais totaux du groupement	% Affectation A l'adhérent	+ Charges Du cabinet	= Total à déclarer sur 2035
Achats				
Salaires nets				
Charges sociales sur salaires				
Taxe professionnelle				
Autres impôts (CSG déductible...)				
Loyer et charges locatives				
Location matériel				
Entretien - Réparations				
Personnel intérimaire				
Petit outillage				
Chauffage, Eau, Gaz, Electricité				
Honoraires sans rétrocessions				
Primes d'assurances				
Frais de voiture automobile				
Autres frais de déplacement				
Charges sociales personnelles				
Frais de réception, représentation, congrès				
Fournitures de bureau, doc, PTT				
Frais d'actes et de contentieux				
Cotisations syndicales et professionnelles				
Autres frais divers de gestion				
Frais financiers				
Pertes diverses				
TOTAL BR				
Amortissements				
.....				
Gains divers				